



Achat d'un téléphone avec abonnement sur internet

Par **fifouad**, le **20/04/2010** à **15:17**

Bonjour,

J'ai acheté un téléphone avec un abonnement SFR sur le site rue du commerce. Le téléphone devait couté 39 euros avec un abonnement qui m'engageait sur 24 mois.

J'ai reçu le téléphone aucun soucis, mais par contre la puce me permettant d'activer le forfait n'est jamais arrivée. J'ai effectué une deuxième demande de puce, que j'ai reçue. Le problème est que le SI de SFR n'a pas été mis à jour avec la nouvelle puce. Malgré des ping pong incessant entre SFR et rue du commerce, où Rue du commerce me disait mettre à jour et communiquer à SFR le nouveau code, et SFR disant qu'il n'ont rien reçu. Et tout ceci pendant près de 3 mois, l'histoire commençant le 26 janvier 2010. Aujourd'hui en appelant SFR il me disent qu'ils ont du supprimer le compte car ils ont comme justificatif refus client. Et Rue du commerce m'a débité 460 euros de mon compte prix du téléphone en complément des 39 euros initiaux, vu que le forfait n'a jamais été activé.

J'ai appelé Rue du commerce pour savoir ce qu'il en est. Il m'ont dit que c'était normal car je ne me suis jamais manifesté depuis qu'il m'envoie des courriers ce qui est faux puisque je les ai appelés. Je trouve cette manière de procéder un peu abusive. L'est-elle. Ai-je le droit d'aller voir mon banquier et de faire opposition sur ce prélèvement pour être remboursé étant donné que tout s'est produit sur Internet.

Je ne demandais qu'une chose c'est qu'ils activent cette ligne pour pouvoir profiter pleinement de l'offre. A la place j'ai la facturation plein pot d'un téléphone dont je ne suis pas entièrement satisfait mais bon ça j'assume le choix, mais pas de le payer plein pot.

Merci pour votre aide.

Cordialement,

Fouad Ben Ouirane